



RETRAIT DU PLAN DARMANIN **TOUS EN GREVE LE 14 NOVEMBRE** **MANIFESTATION A PARIS**

*Première carte ou deuxième carte, le projet DARMANIN,
c'est toujours la LIQUIDATION programmée de la DGFIP !*

Devant la résistance que lui opposent les agents de la DGFIP, soutenus par les élus locaux, le ministre Darmanin manœuvre partout pour gagner du temps et berner les personnels.

C'est ainsi que le 16 septembre, le DDFIP de Vendée dévoilait au réseau de la DGFIP 85 son plan B de la géographie dite revisitée.

Les jours suivants, il se joignait au Préfet pour tenter de «susciter une meilleure adhésion» des élus au plan de destruction du réseau de la DGFIP de Vendée.

A y regarder de plus près, les modifications apportées sont trompeuses. Elles pourraient laisser croire que le DDFIP et le Préfet auraient entendu les revendications des élus et des agents.

Les élus, dans leur grande majorité, ont exprimé le choix du maintien du réseau de la DGFIP de Vendée. Le Préfet ainsi que le DDFIP tentent de ménager les élus, en instaurant une trêve en 2020, année d'élections municipales.

Mais chacun l'a bien compris, c'est pour mieux reprendre leur entreprise de destruction dès 2021.

Les modifications contenues dans le plan B du DDFIP de la Vendée ne sauraient changer le constat que nous faisons depuis des mois.

A l'instar du projet initial, le plan B signe aussi la mort du réseau de la DGFIP de Vendée.

Dans ce plan, ne subsistent que 6 « services de gestion comptable » placés sous l'autorité d'un comptable mais c'est encore 12 trésoreries qui passent à la trappe...

Les SIE de Fontenay le Comte et Luçon sont toujours condamnés, tout comme les SIP de Luçon et des Herbiers.

Concernant ces services (SIP et SIE), le rapport Gardette que chacun peut lire sur le net, met en place un portail dédié qui doit aboutir à un rapprochement des systèmes informatiques de la DGFIP, des douanes et de l'URSSAF, et ainsi décider la mise en commun du recouvrement forcé.

Le sort des SIE et des SIP en serait ainsi scellé à court ou moyen terme !

Dans certains départements voisins, le PRS disparaît.

Les PTGC (pôle de topographie et de gestion cadastrale) sont en voie d'externalisation, à ce que nous pouvons lire ici ou là.

Aujourd'hui comme hier, le plan B comme le plan A sont inacceptables. Pour tous il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer !!! Il est tout aussi évident que le ministre Darmanin souhaite se mettre les élus locaux dans la poche y compris en conventionnant avec le Préfet et le Président du Conseil Départemental afin de valider son projet.

La mise en place progressive de 2021 à 2023 de ce remède de cheval souhaitée par le DDFIP de Vendée ne saurait rassurer les agents.

- En effet, quid de l'après 2023 ?!!!

- Quid de la pérennité des sites prétendument sauvés ?!!!

Il nous faut dénoncer aussi la fin programmée des CAP nationales et locales dès 2020 concernant les mutations, les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude.

Les représentants élus du personnel ne seront alors plus en mesure de vérifier que les règles de gestion sont respectées par les directions. Dans le même temps, sera créé une CAP de licenciement car nous pourrons dès 2020 être licenciés pour avoir refusé 3 postes proposés en vue d'une réintégration après disponibilité ou pour insuffisance professionnelle.

4800 nouvelles suppressions d'emplois minimum sont programmées d'ici 2022 à la DGFIP, ce qui contribuera à accélérer le regroupement de nos services.

Les agents de la DGFIP de Vendée, à l'image de tous les collègues du Ministère, refusent cet avenir !

Ils l'ont exprimé massivement le 16 septembre dernier avec près de 57% des personnels en grève et en votant la reconduction de la grève le 17 septembre.

Pour toutes ces raisons, il faut que nous soyons nombreux à être en grève le 14 novembre afin que cette journée soit une réussite pour stopper définitivement le plan Darmanin !

REAGIR OU SUBIR : A VOUS DE CHOISIR !!!

Manifestation à Paris devant Bercy

